Calendrier des activités

Septembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4 🕇
5	6 Fête du travail BUREAU FERMÉ	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21 Journée internationale de la paix	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Pour nous joindre

Michel Cliche, maire

Stéphanie Côté Directrice Générale clerval@mrcao.qc.ca

Téléphone: (819) 783-2640 Télécopieur: (819) 783-4001

Municipalité de Clerval «Petit journal»

Edition Septembre 2021



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 12h00	FERMÉ



Cheval à bascule, fait à la main par Jean-Marc Bélanger.

Cadeaux de Noël, fête d'enfants, naissance, shower pour bébé à venir.

Seul ou en groupe, avez-vous pensé offrir un cheval à bascule en bois, fait à la main en région? Un cadeau qui durera plusieurs générations. Vous pouvez me joindre au:

819-783-2536 ou au 819-783-2022

Jean-Marc Bélanger





VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE

S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.

Merci de votre collaboration!

Pensez à faire analyser l'eau de votre puits.

Le ministère recommande de tester l'eau au printemps et à l'automne, pour éviter de consommer de l'eau contaminée.

A tout ceux qui veulent payer des messes, vous êtes les bienvenus!

Permis de stationnement à l'aire d'accueil

Le coût du permis de stationnement est de vingt dollars (20 \$) par jour et de cent dollars (100 \$) par semaine. Celui-ci est non transférable et doit être apposé de façon à être visible de l'extérieur.

Ces permis sont disponibles au bureau municipal sur les heures d'ouvertures de celui-ci.







819-333-5500

Résidentiel Commercial Industriel Municipal Agricole





Yvan Auger
Maître électricien
yauger@augerelectrique.com

170, Ire rue Ouest La Sarre, Québec, J9Z IV2 Télécopieur: 819-333-5503 Téléphone: 819-333-5500

Construction Rénovation Réparation Vente Chauffage Éclairage Contrôle Câblage Entrée électrique Panneau de distribution Piscine et Spa

www.**auger**electrique.com

Permis de construction et rénovation

Saviez-vous que:

- 1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la règlementation en vigueur.
- 2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ayant une valeur de 500\$ ou plus, même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Amende de 200\$, démolition, etc...

Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au clerval@mrcao.qc.ca

Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant <u>passible d'une amende de deux cents dollars.</u>

Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité <u>constitue jour par jour une infraction</u> séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

Veuillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.

Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.

OYÉ-OYÉ-OYÉ-OYÉ



Bonjour à tous,

Le Comité des Sports de l'Île Népawa inc poursuit le développement du site « Le phare des madelinots », ainsi que le site du centre communautaire.

Nous désirons installer des bancs autour de la sculpture, des panneaux d'information pour expliquer l'histoire de l'arrivée des madelinots, mentionner les artistes autant de la sculpture que des gravures autour du gazebo. Nous voulons aussi que ces deux sites soient joints par une passerelle. Enfin, beaucoup de travai!!! Mais qui enjolivera notre île.

Un projet nommé « parc culturel » présenté à la MRC D'ABITIBI-OUEST a été accepté. Nous devons ajouter une part financière au projet.

Autour du phare, nous avons installé des pierres. Afin d'amasser les sommes d'argent nécessaires, nous avons décidé de vendre des pierres et graver les noms de chaque acheteur.

Coût pour chaque pierre : 50.00\$ (graver un prénom et un nom ou deux mots)

Personne responsable pour donner votre nom et argent : Martin Deschamps, au téléphone 819-797-0735

Vous pouvez payer comptant, par chèque ou par virement bancaire, voici les coordonnées pour le virement bancaire : Comité des Sports de l'Île Népawa inc, Caisse Desjardins d'Abitibit-Ouest, Transit : 80011, succursale 815, folio 0906552.

Adresse Comité des sports de l'Île Népawa inc. : 475, chemin de-l'Île-Népawa, Clerval, JOZ 1R0

Vous pouvez en parler à votre famille, amis, ainsi on amassera les sommes d'argent nécessaires. Merci de votre contribution.

Le Comité des Sports de l'Île Népawa inc.

Règlement numéro 173

Règlement sur les animaux

SECTION V NUISANCES

- 33. Constitue une nuisance et est interdit, tout type d'animal qui :
- 1) cause des dommages à la propriété d'autrui;
- 2) fouille dans les ordures ménagères, les déplace, déchire les sacs ou renverse les contenants;
- 3) fait du bruit de façon à troubler la paix ou la tranquillité d'une personne, notamment, mais non limitativement pour un chien d'aboyer, de gémir ou de hurler ou pour un chat de miauler;
- 4) s'abreuve à une fontaine ou un bassin situé dans une place publique ou s'y baigne;
- 5) se trouve dans une place publique où un panneau indique que la présence de chien est interdite.
- **34.** Constitue une nuisance et est interdit, la personne qui :
- 1) attache un animal dans ou à proximité d'une place publique et le laisse sans surveillance;
- 2) garde des animaux dont la présence dégage des odeurs de nature à incommoder le voisinage;
- 3) nourrit sur le territoire de la ville des animaux sauvages, tels que les goélands, les mouettes, les pigeons, les corneilles, les écureuils, les ratons laveurs, les canards, les poissons ou les animaux errants;
- 4) utilise une trappe ou un piège pour capturer un animal à l'extérieur d'un bâtiment sauf lorsque cela est permis par une autorité provinciale ou l'autorité compétente.
- **35.** Constitue également une nuisance et est interdit :
- 1) pour un animal, de causer la mort d'un autre animal;
- 2) pour un animal, d'attaquer, de tenter d'attaquer, de mordre, ou de tenter de mordre une personne;
- 3) pour un animal, d'attaquer, de tenter d'attaquer, de mordre, de tenter de mordre un autre animal;
- 4) d'être le gardien de tout chien qui est entraîné à attaquer, sur commande ou par un signal, un être humain ou un animal;
- 5) d'organiser, de participer, d'encourager ou d'assister au déroulement d'un combat d'animaux ou de laisser son animal y participer.

Le gardien d'un animal dont le fait constitue une nuisance contrevient au présent règlement.

Composer avec les eaux de ruissellement en milieu urbain

Par Marianne Bédard et Chrystine Cadieux

OPIA.T

Qu'est-ce que les eaux de ruissellement?

L'eau de ruissellement correspond à la portion des eaux de pluie ou de fonte des neiges qui n'arrive pas à s'évaporer ou à s'infiltrer naturellement dans le sol et qui s'écoule donc à la surface

Quelles sont les conséquences potentielles?

Les eaux de ruissellement sont susceptibles d'acheminer des déchets solides ainsi que divers polluants vers les plans d'eau. Ces dernières comportent des risques potentiels et non négligeables à l'égard de la qualité de l'eau et de la biodiversité.



Comment contribuer à une meilleure gestion des eaux de ruissellement?

Il existe une foule de solutions permettant de diminuer la quantité d'eau de ruissellement générée pouvant être mises en place par les citoyens telles que l'installation de baril de récupération d'eau de pluie ainsi que l'aménagement d'un jardin de pluie (ROBVQ, 2012).

Baril récupérateur d'eau de pluie



(adapté de : Ville de Montréal, s.d.)

Un baril récupérateur d'eau de pluie permet de diminuer la quantité d'eau acheminée vers les canalisations en récupérant une certaine quantité d'eau avant ruisselé sur le toit d'un bâtiment. L'eau récupérée peut notamment servir à arroser les plantes, le gazon, un iardin et laver une voiture (ROBVQ, 2012).

Jardin de pluie

Un jardin de pluie est une petite zone peu profonde composée d'un mélange de vivaces, d'herbage ornemental et d'arbustes adaptés aux conditions sèches et humides qui permet de capter et de retenir temporairement l'eau de pluie, jusqu'à ce qu'elle s'infiltre dans le sol (Franti et Rodie, 2013).



Saviez-vous que...

Les pesticides, engrais, métaux lourds, produits pétroliers, déjections

animales, etc., figurent parmi les substances les plus fréquemment

Les milieux urbains sont caractérisés par une surabondance de surfaces

imperméabilisées (trottoirs, routes, toitures, etc.). Ceci a notamment

pour effet d'empêcher l'infiltration de l'eau dans le sol, ce qui accentue

les impacts potentiels sur la qualité de l'eau et la biodiversité (Franti et

retrouvées dans les eaux de ruissellement (MELCC, 2014). Pourquoi s'v attarder surtout en milieu urbain?

> À partir de 10% d'imperméabilisation, des impacts néfastes sur les habitats naturels sont observables. Ces derniers risquent également de se dégrader de façon importante entre 25% et 60% d'imperméabilisation (MELCC, 2014).

Pour en savoir plus...

Sur la conception d'un jardin de pluie :

https://www.ecohabitation.com/guides/3446/gerer-eau-ruissellement-jardin-de-pluie/

Sur les impacts de l'urbanisme sur l'eau :

https://agiro.org/apprendre/leau-expliquee/impacts-de-lurbanisation-sur-leau/

Sur la biorétention et les essences végétales à privilégier lors de l'aménagement d'un jardin de pluje :

https://www.lannion.bzh/images/pdf/urbanisme/kervouric2/6-

Annexe 3 JARDIN DE PLUIE PA K2 29 07 15.pdf

Sur l'eau de ruissellement et la conception d'un baril récupérateur d'eau de pluie et d'un jardin de pluie :

https://robvq.qc.ca/document-de-la-bibliotheque/?id=108

Sur l'imperméabilisation des sols :

http://www.cobali.org/wp-content/uploads/2016/11/Limperm%C3%A9abilisation-dessols.pdf

Références

Franti, T. G. et Rodie, S. N. (2013). La conception des jardins de pluie. Université du Nebraska. Repéré à : https://www.ecohabitation.com/guides/3446/gerer-eauruissellement-iardin-de-pluie/

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) (2014), Guide de gestion des eaux pluviales, Stratégies d'aémnagement, principes de conception et pratiques de gestion optimales pour les réseaux de milieu urbain. Repéré https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide-gestion-eauxpluviales pdf

Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie (OBVAJ), (2020). L'eau de pluie et de ruissellement. Repéré à: http://obvaj.org/les-bonnes-pratiques/leau-de-pluie-et-

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), (2012), L'eau de pluie et le ruissellement. Repéré à : https://robvq.qc.ca/document-de-labibliotheque/?id=108



Pour nous joindre 📞 819-824-4049 🖂 informations@obvaj.org

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Avantages membre Desjardins

En tant que membre Desjardins, vous bénéficiez d'une large gamme d'avantages : rabais, remises, services d'assistance, outils innovants... et plus encore. Parce que c'est ca être membre d'une coopérative!

Pour connaître tous les avantages offerts en exclusivité aux membres Desjardins, rendezvous à desjardins.com/avantages

Changements à retenir pour vous connecter à AccèsD et AccèsD Affaires

De manière progressive depuis le 9 août 2021 :

- Votre identifiant et votre mot de passe habituels, correspondant au processus d'authentification, sont entrés sur une même page.
- Votre phrase et votre image de sécurité sont supprimées.

Authentification et identifiant, 2 mots à connaître :

- L'identifiant correspond à votre numéro de Carte d'accès Desjardins, à votre adresse courriel (membre ou client déjà inscrit seulement) ou à votre code d'utilisateur. Vous vous en servez pour vous connecter dans AccèsD ou dans AccèsD
- L'authentification correspond à votre mot de passe et aux réponses à vos questions de sécurité.

De cette manière, vous vous connectez plus rapidement, que vous utilisiez l'application mobile ou nos services en ligne!

La vie est pleine de surprises

Lorsque des changements importants surviennent, pensez à adapter vos protections d'assurance vie.

Desjardins et ses conseillers en sécurité financière sont là pour vous accompagner dans les moments qui comptent!

Visitez desjardins.com/votreviechange

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS A SES **AVANTAGES**! desjardins.com/avantages



Page 16 Page 5

L'automne

E H C N Y C K P U E R U H K X K W A U A T E S O R E É U Y B W G Z L E X G F P M H S C U K I W O U L I O B S L M R K O A U V H L V O L C Y A U E I A L N N K V S L W L T C L T S T M T J U C A D O E E O V P G Q E C E V W V E E R E T B R L W E H G J A U N E I A N T R K U O R Z B Z E L J E B N A E E S I O R O U G E X M O Y G F G S S E P T E M B R E G E A E E B J G T B X Z J Q G Z G H O F E U I L L E S D M E O K T A O É C O L E O E E V H D P M Y W M N O V E M B R E A A G F G A Q Y Y B R U N G F R A I S I T O G I

novembre rouge orange

orange pluie récolte brun Halloween cueillette feuilles

jaune

frais école octobre septembre

pommes





I

SAVIEZ-VOUS QUE...

le danger d'incendie vous informe sur les comportements à adopter en forêt?

BAS

Il s'agit d'un bon moment pour faire un feu de camp si cela est permis où vous vous trouvez.

MODÉRÉ

Faites des feux de petite dimension sur le sol minéral.

ÉLEVÉ

Avant d'allumer, vérifiez la force des vents.

TRÈS ÉLEVÉ

Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles.

EXTRÊME

Évitez de faire des feux.



SAVIEZ-VOUS QUE...

les incendies de forêt surviennent aussi l'automne?

PÉRIODE DE CHASSE

Les feuilles mortes représentent un combustible de choix à ce temps de l'année. Quelques heures d'ensoleillement suffisent à les assécher. Chasseurs, vous devez donc redoubler de prudence en forêt!

MÉGOTS DE CIGARETTE

Fumez sur le sol minéral et éteignez vos mégots en les écrasant sur une roche.

() FEUX DE CAMP

Surveillez constamment votre feu de camp. Éteignez-le en l'arrosant deux fois plutôt qu'une.



SAVIEZ-VOUS QUE...

vous devriez toujours avoir de l'eau à proximité de votre feu de camp?

() ÉVITEZ DE PERDRE LE CONTRÔLE DE VOTRE FEU

() UTILISEZ UN SAC À EAU

à transporter.

Remplace le seau traditionnel. Petit et facile

ÉTEIGNEZ
 EFFICACEMENT
 VOTRE FEU DE CAMP

PRÉVENEZ LES
 INCENDIES DE FORÊT







Bibliothèque Municipale

POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE, ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE TOUS LES LUNDIS SOIRS!

Saviez-vous que nos abonné(es) ont accès à la revue en ligne de

ProtégezVous.tout à fait gratuitement et dans le confort de leur foyer, ainsi que d'autres revues!



Septembre 2021

Nous vous avons concocté un grand dossier Télécoms. Au menu : Voyez qui de Bell, Ebox, Videotron, Cogeco,...

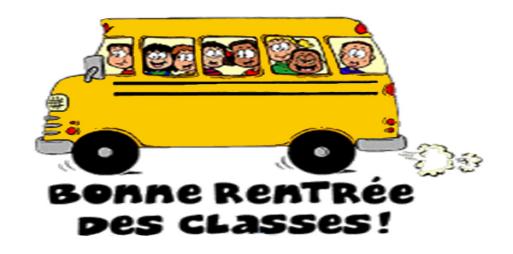
LIRE EN LIGNE



100 Trucs Consommateurs, vos droits au quotidien

Ce guide est divisé en 10 sections qui présentent les droits, responsabilités et recours des consommateurs...

LIRE EN LIGNE



VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE DES TRAVAUX DE
RECCHARGEMENT GRANULAIRE AURRONT LIEU SUR LE
CHEMIN DE L'ÎLE NEPAWA DANS LA SEMAINE DU 13
SEPTEMBRE, LES TRAVAUX DEVRAIENT S'ÉTENDRE SUR
UNE PÉRIODE DE QUELQUES JOURS!

MERCI DE VOTRE PATIENCE!!!!

Avec les journées chaudes des derniers temps, nos bacs verts ont tendance à être plus odorant. Pour aider un peu, vous pouvez congeler les restes de viande et de poisson et les mettre dans le bac vert le matin ou la veille de la cueillette. Si vous le pouvez après les collectes hebdomadaires, il serait bon de leur faire un petit nettoyage afin de rendre un peu plus agréable le travail des employés qui disposent de nos déchets !! Du même coup, pensez à désinfecter les poignées de vos bacs !!



Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc AVIS A CEUX QUI VOUDRAIENT PAYER DES MESSES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS!

PROGRAMME DES MESSES DU MOIS

Samedi 4 septembre 2021 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour Fernand Goulet (collecte)

Dimanche 5 septembre 2021 : 9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 Mancebourg (Abbé Laurent)

Dimanche 12 septembre 2021 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)

Samedi 18 septembre 2021 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour Jocelyn Delisle par Pauline Cayouette

Dimanche 19 septembre 2021: 9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00: Mancebourg (Abbé Laurent)

Dimanche 26 septembre 2021 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)





Spaghetti aux choux de bruxelles et bacon

Portion: 4

Préparation: 15 minutes

Cuisson: 10 minutes

Ingrédients:

- Spaghetti400g
- Choux de Bruxelles250g
- Oignon1
- Crème fraîche4 cuillères à soupe
- Bacon6 tranches
- Huile d'olive1 filet
- Ail1 gousse Sel, poivre

Préparation de la recette : spaghetti aux choux de bruxelles et bacon

- 1. Dans une casserole d'eau bouillante salée, faites cuire les spaghetti selon les indications du paquet. Pelez et émincez l'oignon. Epluchez et hachez l'ail. Détaillez le bacon en lamelles.
- 2. Dans une autre casserole d'eau bouillante salée, faites blanchir les choux de Bruxelles pendant 2 minutes. Egouttez et rincez les choux. Réservez.
- 3. Dans une poêle, faites chauffer l'huile d'olive et faites revenir l'oignon et l'ail. Ajoutez le bacon et faites-le revenir. Déposez les choux de Bruxelles et faites cuire à feu doux pendant 10 minutes.

Incorporez la crème fraîche, assaisonnez et mélangez. Ajoutez les spaghetti, remuez et servez aussitôt.

Pages 12



Merci a tous pour avoir participer au succès de la vente de garage de la Fabrique Ste-Jeanne-D'Arc-De-Clerval!!!!

Il nous reste encore plusieurs billets pour le tirage de la couverture tissée par Gaétanne Veillette et Mathilde Lévesque ainsi que pour courir la chance de gagner un couteau fait à la main par Ronald Trudel et personnalisé au nom du gagnant !!!

Un gros merci a tout les bénévoles qui ont participé de près ou de loin au succès de cet évènement! Les résultats de cette vente seront annoncé à une date ultérieure!!!

Automobilistes, attention!

Les zones scolaires sont des zones à risques

Soyez vigilants près des autobus scolaires. Respectez les panneaux de signalisation et les limites de vitesse.



Présignal de zone scolaire ou de passage pour écoliers



XX Y h - Z h JOUR À JOUR MOIS À MOIS

Début d'une zone scolaire

Un panneau vous précise les périodes où une limite de vitesse restreinte s'applique dans une zone scolaire.



Présence d'un passage pour écoliers

Vous devez céder le passage au piéton qui s'y engage.



Signal avancé d'arrêt d'autobus scolaire

Il vous avertit qu'il peut y avoir un autobus scolaire arrêté pour faire monter ou descendre des écoliers



C'est jaune... préparez-vous à arrêter

Les conducteurs d'autobus scolaires doivent signaler à l'avance leur intention de s'arrêter pour faire monter ou descendre des écoliers. C'est pour ralentir la circulation devant et derrière les autobus scolaires afin d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

- Préparez-vous à arrêter quand l'autobus active ses feux jaunes d'avertissement ou ses feux de détresse.
- Arrêtez-vous complètement à plus de cinq mètres de l'autobus quand il active ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt.

Attention!

Dépasser ou croiser un autobus scolaire dont les feux ROUGES intermittents clignotent entraîne une amende de 200 à 300 \$ et 9 points d'inaptitude.

Cet arrêt n'est pas obligatoire lorsque vous croisez un autobus circulant sur une chaussée séparée par un terre-plein.



Pages 10 Pages 11